

**Commune de Berchem-Sainte-Agathe**

Service de l'Urbanisme  
Avenue du Roi Albert, 33  
B - 1082 BRUXELLES

Bruxelles, le 25/08/2025

**N/Réf. :** BSA20078\_746\_PU  
**Gest. :** TS  
**V/Réf. :** //  
**Corr. :** Nadia MEBARKA  
**NOVA :** 03/PU/1992103

**BERCHEM-STE-AGATHE. Avenue Charles-Quint, 149**  
(= zone de protection de la résidence Basilique sise avenue Charles-Quint, 122)  
**PERMIS D'URBANISME : extension et transformation d'un immeuble**  
- mise en conformité partielle  
**Demande de la Commune du 11/08/2025**

**Avis de la CRMS**

Madame, Monsieur,

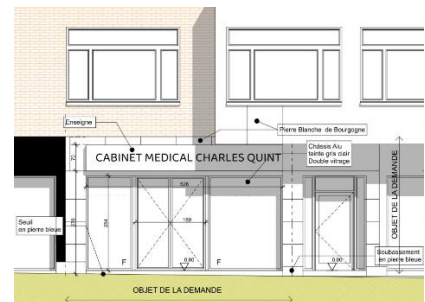
En réponse à votre courrier du 11/08/2025, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 20/08/2025, concernant la demande sous rubrique.



Contexte patrimonial (© BruGIS)



Devanture existante (doc. extrait du dossier)



Élévation projetée (doc. extrait du dossier)

Les transformations projetées en façade avant sont sans impact patrimonial sur les vues vers et depuis la résidence Basilique classée. La CRMS encourage la requalification de cette devanture, et recommande de maintenir dégagé au maximum et restaurer le pourtour de la vitrine, de belle facture et en pierre de Bourgogne. Elle invite par ailleurs la Commune à initier une réflexion sur l'homogénéisation des devantures commerciales de cet ensemble.

La régularisation de la couverture de la cour arrière relève quant à elle d'un examen d'ordre urbanistique.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

G. MEYIROOTS  
Secrétaire adjointe

S. VAN ACKER  
Président